



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Renforts de policiers à Nantes en 2019

Question écrite n° 15073

### Texte de la question

Mme Sarah El Haïry appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'absence de renforts de policiers pour la ville de Nantes en 2019. Le tableau d'effectifs de la police nationale pour 2019 que les syndicats se sont procurés ne fait mention d'aucun renfort, alors que le besoin s'en fait nettement sentir. Or une présence policière adaptée est nécessaire, aujourd'hui plus que jamais, que ce soit en raison de la menace terroriste, ou du fait que les forces de l'ordre font face à une violence de plus en plus forte lors des manifestations. Nantes connaît des problématiques liées à une délinquance en hausse, et à la hausse de l'usage d'armes à feu. Elle a ainsi connu des émeutes dans certains quartiers au mois de juillet 2018, à la suite desquelles M. le Premier ministre avait annoncé un renforcement des moyens policiers dans la métropole. Nantes comporte également plusieurs quartiers de « reconquête républicaine », qui justifierait l'augmentation du nombre de policiers. Selon les syndicats de policiers, il manque aujourd'hui 98 fonctionnaires pour que le commissariat fonctionne normalement. Il existe donc une crainte de la part de ces policiers d'être laissés de côté, et que leur situation empire, avec un épuisement des policiers, et une mise en danger, à la fois d'eux-mêmes et des habitants de l'agglomération, puisque les policiers n'ont plus les moyens d'intervenir partout où ils sont sollicités. C'est pourquoi elle l'interroge sur les mesures qui seront prises pour renforcer la présence policière dans la région nantaise et assurer la sécurité de ces policiers et de la population.

### Texte de la réponse

La sécurité est une priorité absolue. Pour répondre à ces enjeux, le Gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, a décidé de renforcer les moyens humains et matériels des forces de l'ordre. 10 000 postes de policiers et de gendarmes seront créés durant le quinquennat. Dès le budget 2017, des moyens supplémentaires ont été alloués aux forces de l'ordre. En 2019, leur budget augmente de plus de 330 M€ et le ministre de l'intérieur est déterminé à poursuivre la montée en puissance des moyens de la police et de la gendarmerie et à tout faire pour les doter des moyens et outils nécessaires pour faire reculer l'insécurité. Le Gouvernement fait également le choix de l'efficacité et des réformes structurelles pour promouvoir une sécurité moderne et adaptée aux défis de la sécurité du quotidien. La police de sécurité du quotidien (PSQ), lancée en février 2018, permet, sur tout le territoire national, de disposer de policiers et de gendarmes recentrés sur leur cœur de métier, davantage présents sur le terrain et plus disponibles pour la population. Elle replace le service du citoyen au cœur de l'action. Il s'agit, en particulier, de renouer le dialogue et la confiance. A Nantes, par exemple, où elle se met en place avec une stratégie sur mesure, adaptée à chaque territoire, elle se traduit par une présence accrue sur la voie publique (création de « points de meilleure visibilité de police », déambulations partenariales sur des secteurs ciblés, etc.) et proche des habitants (participation aux conseils citoyens, etc.), par le développement de la méthode de « résolution de problème » (rodéos motorisés, tapages, rassemblements dans les halls d'immeubles, trafics de drogue, etc.) et par une densification des partenariats, notamment avec les polices municipales. Ce partenariat peut notamment s'appuyer sur le cadre offert par le « contrat d'actions territorial de tranquillité publique » de la ville de Nantes. La PSQ se traduit également par une action renforcée dans les « quartiers de reconquête républicaine » (QRR), là où l'insécurité est la plus forte. Des moyens

humains et matériels spécifiques y seront concentrés. Les 15 premiers quartiers de reconquête républicaine ont été lancés le 18 septembre 2018. Initialement prévue pour compter 15 autres QRR, le ministre de l'intérieur a décidé en janvier que la seconde vague comporterait, dès 2019, 30 QRR, y compris en zone de gendarmerie qui jusqu'à présent ne disposait pas de ce dispositif. Il convient à cet égard de souligner que Nantes (quartiers Bellevue, Dervallières et Malakoff) figure parmi les villes retenues pour bénéficier de la seconde vague des QRR, qui se déploie à partir de janvier 2019. La sécurité publique s'y est fixée des objectifs précis : renforcer la présence sur la voie publique, avec par exemple le développement de patrouilles mixtes avec la police municipale ; améliorer les outils à la disposition des forces de l'ordre, notamment pour lutter plus fortement contre les rodéos motorisés ; instaurer de nouvelles formes de contact avec la population, en développant par exemple les patrouilles de contact et en intensifiant l'action des délégués à la cohésion police-population. A Nantes comme ailleurs, les moyens sont essentiels. Les effectifs de la circonscription de sécurité publique, qui sont les principaux mobilisés sur la voie publique, se montent à ce jour (données au 31 décembre 2018) à 1 125 agents (renseignement territorial inclus), alors que cet effectif était de 1 090 agents fin 2016. La ville dispose en particulier d'un nombre de gradés et de gardiens de la paix supérieur à l'effectif de référence. Par ailleurs, les effectifs de la police nationale dans le département de la Loire-Atlantique ont augmenté au cours des dernières années, passant de 1 751 agents fin 2016 à 1 779 agents fin 2017 et à 1 796 agents fin 2018. Pour autant, les besoins sont réels et le ministre de l'intérieur a donc décidé un renforcement exceptionnel des effectifs de la sécurité publique, qui devrait intervenir entre avril et mai 2019. L'intégralité des départs en retraite en 2018 d'agents de la direction départementale de la sécurité publique seront ainsi compensés, avec l'arrivée de 19 agents, et la sécurité publique bénéficiera par ailleurs d'un renfort de 20 policiers dédiés au QRR. L'Etat s'engage donc fortement. Mais dans cette action, les acteurs locaux, au premier rang desquels les maires, ont également un rôle capital à jouer. La sécurité et plus largement la reconquête républicaine ne peuvent relever de la seule action des forces de l'ordre. A Nantes comme ailleurs, le partenariat, essentiel pour agir en profondeur et dans la durée, va encore s'intensifier et s'adapter. De ce point de vue, la police nationale travaille déjà à Nantes en relation étroite avec l'ensemble de ses partenaires (bailleurs, opérateurs de transport, associations, etc.), en particulier avec la municipalité et sa police municipale.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Sarah El Haïry](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (5<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15073

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 décembre 2018](#), page 11311

**Réponse publiée au JO le :** [12 février 2019](#), page 1395